



Commune de Taradeau

**délibération :
D_2026_7_8**

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

**Objet : Subvention à
l'association du Souvenir
Français**

L' an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, Mairie de Taradeau 38, route de Flayosc à TARADEAU, sous la présidence de Monsieur DAVID Albert, Le Maire.

Date de convocation du : 24 Juin 2026

Présents : Monsieur DAVID Albert, Madame PERRET-JEANNERET Nathalie, Monsieur AUGERO Christian, Madame GRATTAROLA Dominique, Monsieur PILLET Alain, Madame FONDREVELLE Joëlle, Monsieur GRASSIN Cyril, Monsieur AUDIBERT Jean-Claude, Monsieur LECONTE Patrick, Madame TEISSEIRE Arlette, Madame GERBINO Margaret, Monsieur BERGONZINI Alain, Madame TATON Odile, Monsieur GRIMAUX Philippe, Monsieur RICHOUX Alexandre

Pouvoirs :

Madame ROUX Marlène a donné pouvoir à Madame TEISSEIRE Arlette
Madame FOURNIL Catherine a donné pouvoir à Monsieur BERGONZINI Alain
Monsieur TRANCHEVENT Eric a donné pouvoir à Monsieur DAVID Albert
Madame VALERO Virginie a donné pouvoir à Monsieur LECONTE Patrick

Absent(s) : Madame ROUX Marlène, Madame FOURNIL Catherine, Monsieur TRANCHEVENT Eric, Madame VALERO Virginie

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Arlette TEISSEIRE

Dans le cadre de leurs activités, l'association du Souvenir français sollicite, auprès de la commune, une aide financière de 500 €.

A l'appui de cette demande, l'association du Souvenir français a adressé un dossier à Monsieur le Maire qui comporte les éléments nécessaires au traitement de la demande.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la demande de subvention de l'association du Souvenir français s'élève à 500 € ;

Considérant que la commune de Taradeau dispose des crédits nécessaires pour accorder une subvention à l'association du Souvenir français,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal de Taradeau décide :

- D'accorder une subvention de 500 € à l'association du Souvenir français pour l'année 2026.
- De prélever les crédits nécessaires sur le budget communal,.
- De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

AR Prefecture

083 21830349-20260629-D_2026_7_8-DE

Recu le 30/06/2026

Pour : 19

Monsieur DAVID Albert, Madame PERRET-JEANNERET Nathalie, Monsieur AUGERO Christian, Madame GRATTAROLA Dominique, Monsieur PILLET Alain, Madame FONDREVELLE Joëlle, Monsieur GRASSIN Cyril, Monsieur AUDIBERT Jean-Claude, Monsieur LECONTE Patrick, Madame ROUX Marlène, Madame TEISSEIRE Arlette, Madame GERBINO Margaret, Monsieur BERGONZINI Alain, Madame FOURNIL Catherine, Monsieur TRANCHEVENT Eric, Madame TATON Odile, Monsieur GRIMAUX Philippe, Madame VALERO Virginie, Monsieur RICHOUX Alexandre

Contre : 0

-

Abstention : 0

-

La secrétaire de séance,
Arlette TEISSEIRE

Emis le 29/06/2026, transmis en Préfecture et rendu
exécutoire le 30/06/2026

Le Maire,
Albert DAVID

